



**COMMUNE  
D'EPIAIS-RHUS  
(95810)**

Date de convocation :  
22/03/2023

Date d'affichage :  
22/03/2023

Nombre de conseillers : 15

EN EXERCICE : 15  
PRESENTS : 12  
VOTANTS : 14

**OBJET :**

**APPROBATION DU COMPTE  
ADMINISTRATIF**

**Exercice 2022**

Certifié exécutoire par le Maire,  
compte tenu de la transmission  
en préfecture, le :  
et de la publication le :

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 095-219502135-20230329-022023-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2/2023**

*L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Maire.*

*Étaient présents : Brahim MOHA, Maire, Carine ANNEQUIN, Dominique LOIZEAU, adjoints au Maire, Christian SCHMUTZ, Philippe PELLÉ, Brigitte FESSY, Eric CATHELINAUD, Eric SAUVE, Emilie VALETTE, Elodie HARDY, Maëva RESSOUCHES, Christian BOUCLY conseillers municipaux*

*Absents représentés : Angelo NORIS pouvoir à Carine ANNEQUIN ; Sylvia DURAND pouvoir à Brahim MOHA ; Véronique PARENT pouvoir à Eric CATHELINAUD ;  
Le quorum est atteint.*

*M. Elodie HARDY a été désignée secrétaire de séance*

Vu l'article L2121-4 du CGCT,  
Monsieur le Maire présente le compte administratif 2022 dont les résultats sont conformes au compte de Gestion, et quitte la salle, il ne prendra pas part au vote.  
Sous la Présidence de Mme Carine ANNEQUIN, 1ère adjointe,  
Le compte administratif 2022 est défini comme suit :

Fonctionnement	Recettes	Dépenses
Titres et mandats émis	522 818.96 €	446 954.90 €
Résultat de l'exercice	75 864.06 €	
Excédent antérieur reporté	+ 330 739.04 €	
<b>Résultat de clôture 2022</b>	<b>+ 406 603.10 €</b>	

Investissement	Recettes	Dépenses
Titres et mandats émis dont 1068	35 839.04 €	83 466.93 €
Résultat de l'exercice	- 47 627.89 €	
Solde d'exécution d'inv. reporté	+ 138 709.29 €	
<b>Résultat de clôture 2022</b>	<b>+ 91 081.40 €</b>	

Soit un résultat global de **+ 497 684.50 €**

Restes à réaliser en dépenses d'investissement : 60 142.26 €

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

APPROUVE le compte administratif 2022 et ses annexes, RE-  
CONNAIT la sincérité des restes à réaliser  
ARRÊTE les comptes tels que définit

**Pour extrait conforme  
Carine ANNEQUIN  
1ère Adjointe au Maire**



Certifié exécutoire par le Maire,

compte tenu de la transmission  
en préfecture, le :  
et de la publication le :